

RÈGLEMENTS

1. L'élément principal de l'oeuvre doit être une **citrouille**.
2. Les citrouilles ne doivent être **ni perforées, ni vidées**.
3. Dimensions maximales acceptées (sauf pour la catégorie «La plus grosse citrouille»): **60 cm x 60 cm x 60 cm (2' x 2' x 2')**
4. Des objets, papiers ou matériaux de toutes sortes peuvent être épinglés ou collés sur la citrouille. Il est également possible de dessiner, de ciseler, de peindre ou d'habiller la citrouille.
5. **Aucune installation électrique** ne sera acceptée.
6. Les participants doivent joindre un **titre** à leur oeuvre (sauf dans la catégorie «La plus grosse citrouille»)
7. Les citrouilles de la catégorie «**La plus grosse citrouille**» seront jugées d'après le poids enregistré à leur arrivée à la salle d'exposition. Avant de livrer leur citrouille, si plus de 200 livres, les participants dans cette catégorie doivent téléphoner au **(418) 258-1005**

JUGEMENT

Les citrouilles seront jugées d'après les critères suivants :

- l'originalité
- l'utilisation ingénieuse de matériaux peu coûteux
- la qualité de la réalisation
- la concordance de l'oeuvre présentée avec son titre
- la concordance de l'oeuvre avec l'âge du participant

